



ACCUEIL de LOISIRS de Fleury les Aubrais

Vacances de Décembre 2026

Inscription sur Rendez-vous avant le 25 novembre 2026

Contacter : Léa MANGOLD au 02 38 73 51 84 / 07 49 20 36 73 ou cdl45@casitours.org

L'inscription d'un minimum d'enfants et nécessaire pour maintenir l'ouverture de votre Accueil de Loisirs

Nom.....	Prénom.....
Adresse :	
.....	
.....	
Tel :	Mail :@.....

N°CP SNCF	☐	Personnel CASI ☐	Extérieur ☐
-----------------	--------------------------	---	------------------------------------

ENFANT(S)

NOM	PRENOM	Date naissance

Mettre l'initiale des prénoms des enfants seulement si les dates de présences sont différentes - Merci

Accueil du Matin entre 7h45 et 09h15 - Accueil du Soir entre 16h30 et 18h00 Les absences doivent être signalées avant 09h00.

Votre Tranche.....

Nouvelles Tranches - Nouveaux Tarifs

Lundi 21 décembre

Mardi 22 décembre

Mercredi 23 décembre

Jeudi 24 décembre

JOURNÉE ①

Horaires
Arrivées et Départs
De votre enfant
Au centre

**Les Accueils de Loisirs seront fermés
du vendredi 25 décembre 2026 au vendredi 1^{er} janvier 2027**

TARIF de votre tranche

Nombre de jours

Total à payer Journée

Date :

Signature :

Chèque ☐

☐ Espèce

Des photos seront prises de vos enfants en activités, pour un usage de valorisation et d'information (Publications, site internet et page Facebook du CASI).
Si vous ne souhaitez pas de photos, cochez la case. ☐

Autorisez-vous le CASI des Cheminots de Tours à utiliser vos coordonnées personnelles (mail, adresse postale,) dans le but de vous informer des activités proposées (sorties, weekend, billetterie, séjours, arbre de Noël, CCGPF,...) Si vous ne souhaitez pas de photos, cochez la case. ☐

Votre dossier est-il à jour (avis d'imposition / fiche sanitaire/...) OUI ☐ NON ☐

POINT D'INSCRIPTION UNIQUE

A.D.I FLEURY LES AUBRAIS

19 ter rue de Jean Jaures – 45400 Fleury les Aubrais

☎ 02 38 73 51 84 - 07 49 20 36 73 ☎ SNCF 42 95 80

mail : cdl45@casitours.org

Permanence administrative sur rendez-vous

Le lundi, mardi, mercredi : 09h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le jeudi : 13h30 à 16h00

TARIFS depuis le 2 septembre 2024

Calcul de votre Tranche : Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales	TRANCHES	Journée
Inférieur à 6 000 €	Tranche 1	5 €
Compris entre 6 001 € et 8 000 €	Tranche 2	6 €
Compris entre 8 001 € et 10 000 €	Tranche 3	7 €
Compris entre 10 001 € et 12 000 €	Tranche 4	8 €
Compris entre 12 001 € et 14 000 €	Tranche 5	9 €
Compris entre 14 001 € et 16 000 €	Tranche 6	10 €
Compris entre 16 001 € et 18 000 €	Tranche 7	11 €
Compris entre 18 001 € et 21 000 €	Tranche 8	12 €
Compris entre 21 001 € et 25 000 €	Tranche 9	13 €
Egal ou supérieur à 25 001 €	Tranche 10	15 €
	EXTERIEURS	25.00 €

Assurez-vous de bien avoir fourni tous les justificatifs nécessaires à l'inscription

Pour les Cheminots rattachés au Casi de Tours

- **Le ou les Avis d'impositions 2026 sur les revenus 2025 du foyer Fiscal.**
- Le dernier bulletin de salaire de l'année en cours
- La fiche Famille et décharge
- La carte de circulation dématérialisée de(s) enfant(s) inscrit(s) en cours de validité.

Pour les Extérieurs

- 15 € de Frais de dossier, valable pour l'année en cours.

Pour Tous

- **La Fiche sanitaire de l'enfant accompagnée des copies :**
- des vaccins à jour
- d'un certificat médical de moins de 2 ans ou d'une licence sportive.
- de l'assurance responsabilité civile extra-scolaire de l'année en cours
- **Le règlement correspondant à l'inscription**